



LE DISCERNEMENT

(Viveka)



Animation

Régine Chopinot
Chorégraphe



Avec la participation de Michel Alibert.



Contenu

Le discernement (viveka), c'est l'accomplissement du Yoga. Pour le Yoga, discerner, c'est distinguer fondamentalement « le sujet qui voit » (drashtar) de « ce qui est vu » (drishya), (cf. YS II 17). Qu'apportent les pratiques posturales, respiratoires et méditatives pour y parvenir ?

Pratiques proposées par Régine Chopinot et étude des sûtras par Michel Alibert.

Nous aborderons ces aspects par la pratique, la réflexion et l'échange.

Public

Toute personne connaissant et pratiquant le yoga.

Dates et heures :

du lundi	06 juillet 2026	14:30
au samedi	11 juillet 2026	14:00



Soeurs de Saint Maurice
La Pelouse

YOGA
Stage été 2026

Inscription par mail

Secrétariat Accueil Saint Maurice

+41 (0)24 463 04 50

 accueil@lapelouse.ch

Contribution financière

Suisse :CHF 730.00

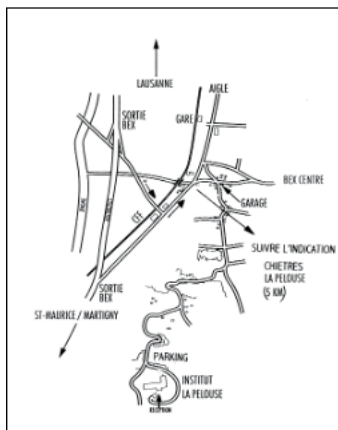
Europe :€ 800.00

Votre virement confirmera votre inscription

Accès

Autoroute

sortie Bex, suivre 1^e entrée de Bex,
signalisation : Chiètres–La Pelouse.



Règlement en CHF

Le paiement s'effectue après l'inscription.

Postfinance

Titulaire du compte :

Institution des Soeurs de Saint Maurice

Vérollez et La Pelouse / CCP 113

1890 St-Maurice

No du compte CCP : 19-1820-5

IBAN : CH32 0900 0000 1900 1820 5

BIC : POFICHBEXXX

Mention « Stage yoga été 2026 »

Règlement en €

Le paiement s'effectue après l'inscription.

Banque Cantonale du Valais

Titulaire du compte :

Congrégation des Soeurs de Saint Maurice

La Pelouse / CCP 113

1890 St-Maurice / Suisse

IBAN : CH54 0076 5000 C087 6922 1

BIC : BCVSCH2LXXX

Mention « Stage yoga été 2026 »



Soeurs de Saint Maurice
La Pelouse

Contact :
accueil@lapelouse.ch
Tel: 024 463 04 50
www.lapelouse.ch

La Pelouse
Route de Chiètres 27
1880 Bex